



N'hésitez pas ! Remontez-nous vos questions et vos problèmes quotidiens : l'UNSA est là POUR VOUS



On n'est pas des pigeons

Activités sociales et culturelles (ASC) DMS Brest : bilan 2020 et prévisionnel 2021

Le bilan 2020 des activités sociales et culturelles (ASC) a été présenté en mars. **L'année 2020 se solde par un budget excédentaire considérable : 700 000€ !** (Excédent 2019 : 389 000€ !).

Or le CSE n'a pas pour vocation d'accumuler de la trésorerie. **Les sommes allouées chaque année doivent pouvoir bénéficier aux salariés inscrits aux effectifs de l'année. Il est absolument anormal qu'il en soit autrement !** Même si la période inédite de COVID a empêché certaines activités que proposaient les ASC du CSE, des compensations auraient pu être proposées (CESU pour l'emploi à domicile supplémentaires, chèques cadeaux, chèques cultures...) comme ont pu le faire d'autres ASC de CSE dans DMS.

De plus, le Secrétaire de CSE s'entête à vouloir dissoudre l'Association ADK (activités sportives du CSE) en s'abstenant de lui verser le budget prévu. Comment une telle manœuvre peut-elle motiver l'implication des responsables de cette association ?

L'UNSA s'est prononcée CONTRE le bilan 2020 présenté par le bureau du CSE (qui gère les ASC).

Le budget prévisionnel 2021, lui, n'apporte qu'une solution partielle et insuffisante au profit des salariés pour réduire l'excédent de trésorerie des ASC. Lors du dernier CSE, faisant suite aux demandes de l'UNSA, des mesures complémentaires ont été octroyées, notamment : 100 € de chèque vacances par salarié, le rattrapage des demandes faites après la date butée des bons de rentrée scolaire et des chèques culture. Par contre, le CSE refuse de traiter la prolongation des CESU périmés auprès de l'organisme émetteur. Ainsi le CSE aura financé des CESU qui ne pourront pas être utilisés, et le salarié aura également payé pour rien, et risque même d'être imposé sur la part CSE de ces CESU. le comble !



En 2021 au vue de ce budget, les comptes seront vraisemblablement à nouveau excédentaires ! **Il faut absolument que le CSE trouve le moyen d'en faire profiter les salariés pour leur donner une bulle d'oxygène dans cette période difficile ?**

L'UNSA s'est prononcée CONTRE le budget prévisionnel 2021 car insuffisant pour redistribuer aux salariés les montants épargnés qui proviennent pourtant d'une quote-part de leur salaire.

Samedis "malins" du mois de mai



RAPPEL Tout samedi férié encadré, précédé ou suivi par deux jours de CP légaux (compteur CP dans 4YOU) donne droit à récupérer 1 jour de congé.

INFO Les jours ainsi récupérés seront à utiliser avant le 31 mai 2022.

Dénonciation des accords DMS

Les accords ex-TSA qui s'appliquent maintenant à DMS ont été dénoncés par la Direction qui souhaite ainsi les renégocier. Ils restent applicables au maximum 15 mois ou jusqu'à la signature d'un nouvel accord d'harmonisation.

Concernant **l'Accord Temps de Travail** (fixant les jours de RTT et les plages horaires de travail du lundi au vendredi 13h, ainsi que les forfaits horaires), si aucun nouvel accord n'est signé dans le délai des 15 mois, la convention de la Métallurgie s'applique et prévoit 35h de travail par semaine sans RTT.

PLUTÔT QUE DE DÉTAILLER CE QUI EST DÉSORMAIS INTERDIT, VOICI PLUTÔT LA LISTE DE CE QUI RESTE AUTORISÉ

Les 2 autres accords dénoncés par la Direction portent sur :

- les **aménagements d'organisation du travail spécifiques** qui traite et encadre les organisations de type 2*8 et travail du Samedi ou jours fériés,
- **l'horaire variable** qui définit les plages fixes et variables, les limites des compteurs d'heures (crédit/débit).



L'UNSA fait le constat que depuis juillet 2017 où la Direction a annoncé une fusion absorption des sociétés TUS et TMI par TSA au 1^{er} janvier 2018, la Direction s'est enfermée dans des accords de transition qui devaient permettre le déroulement de négociations. Hors, ces négociations sur le temps de travail n'ont même pas été abordées, à force d'être repoussées ! Quel temps perdu au détriment d'une harmonisation pour l'ensemble des salariés de DMS !

L'UNSA regrette de ne pas être à la table des négociations mais sera force de proposition pour que **les avantages de chaque société soient bien pris en compte**, notamment lors de la première réunion de négociation du 20 mai. **Le rôle des Organisations Syndicales est bien de défendre les intérêts des salariés, et certainement pas de laisser perdurer des situations bancales et des traitements inégaux entre salariés.**

Négociations Annuelles Obligatoires

Il est quand même incroyable de constater l'incohérence des Organisations Syndicales représentatives !

Au niveau du Groupe Thales, lors de l'établissement de la note de cadrage discutée avec les Organisations Syndicales, ces dernières ont entériné de différer de 6 mois les augmentations de salaire pour tous les salariés de Thales pour 2021 et 2022, ainsi que de plafonner à 1,5% l'enveloppe budgétaire des augmentations.

Cinq mois plus tard, ces mêmes Organisations Syndicales se réveillent et crient au scandale !



Même si l'UNSA n'est pas présente à cette table de négociation, elle a réagi avant que d'autres ne s'offusquent. En effet, toutes les sections UNSA présentes dans les sociétés du Groupe Thales ont interpellé la Direction du Groupe par courrier le 25 février 2021 (consultable dans le [tract de mars](#) et affiché dans les panneaux UNSA), pour :

1. dénoncer les mesures inappropriées de cette lettre de cadrage,
2. respecter l'usage de l'effet rétroactif au 1^{er} janvier de la politique salariale,
3. reconsidérer à la hausse le budget de politique salariale 2021.

Le code du travail prévoit que les Négociations Annuelles Obligatoires se déroulent par société.



Or depuis quelques années, le Groupe a la main mise sur ces négociations et oblige les sociétés à restreindre l'enveloppe des augmentations des salariés. Du fait de ce nivellement par le bas, chaque salarié n'est pas reconnu pour le fruit de son travail, et les Directions des sociétés n'ont finalement plus mandat à négocier : **les réunions se tiennent du fait que le Code du travail les impose, mais leur contenu est creux et plus personne ne pratique de vraies négociations !**

Lors du CSE d'avril, la Direction a pourtant bien reconnu que le Chiffre d'affaires et les prises de commandes de DMS avaient été en grande partie rattrapés, et constate de fait que l'entreprise DMS a bien supporté cette année de crise grâce aux efforts et à l'implication de ses salariés !

Espace d'expression libre

L'UNSA vous donne la parole



« LAISSEZ-NOUS RESPIRER

Un an que nous avons la tête dans le guidon.

Un an que nous devons composer avec une situation oppressante de confinement.

Un an que nous faisons des efforts, soit en télétravaillant sans horaires, soit en étant mis en sommeil.

Un an que nous naviguons à vue avec des décisions contradictoires et pas toujours communiquées.

Un an que nous nous adaptons au mieux pour aider l'entreprise pour laquelle nous travaillons.

Un an que nous évitons de vivre pour ne pas être celui qui ramènera le covid au boulot.

Un an que nous avons à cœur de maintenir le bateau à flot.

Un an que nous subissons, impuissants, cette situation.

Un an que nous faisons une croix sur nos projets.

Un an de privation de libertés.

Je suis un salarié comme tant d'autres, tant d'efforts sans aucune reconnaissance. Tout juste un merci. Une participation et un intéressement 2020 tronqués et différés de 3 mois, une maigre prime en avril 2021, l'absence d'augmentation de mon salaire les 6 premiers mois de 2021, et sans doute une augmentation nulle en juillet. Pas non plus tout à fait sur les bonnes affaires ni au bon niveau hiérarchique pour profiter des primes additionnelles. Et pour tout ça, j'aurais les congés d'été pour digérer ma peine. Seul. Savamment calculé, merci Monsieur le Directeur.

Je ne vous demande pas grand-chose. Je vous demande de reconnaître que j'existe. Que mes efforts aident l'entreprise à bien avancer. Et parce que j'en ai besoin, comme tant d'autres salariés, pour tenir.

Un an, et la situation de pandémie est loin d'être terminée.

Je confie mon message à l'UNSA que je sais défendre les salariés honnêtement. J'ai besoin d'encouragement pour continuer de bien aider l'entreprise à se transformer et s'adapter à l'évolution du contexte covid.

Un an que je vis muselé, chaque jour usé un peu plus.

Je veux juste retrouver le goût de m'impliquer pour l'entreprise et de rentrer fier chez moi.

Mesdames Messieurs les dirigeants, cessez de nous maintenir la tête sous l'eau, seul un épanouissement mutuel et un horizon construit ensemble permettront de grandir. >>

Espace d'expression libre - L'UNSA vous donne la parole

Ci-joints les résultats nationaux des élections 2021 des Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés). L'UNSA est la seule Organisation Syndicale à progresser en voix.

L'UNSA remercie tous ses militants pour leur travail de terrain au quotidien.

Résultats des élections TPE

=	CGT	26,31 %	+ 1,19	
=	CFDT	16,46 %	+ 0,97	
+1	UNSA	15,89 %	+ 3,40	40845
-1	FO	13,84 %	+ 0,83	
=	CFTC	5,90 %	- 1,94	
=	CGC	3,85 %	+ 0,47	
=	Solidaires	4,27 %	+ 0,77	

LIBRES ENSEMBLE

Ensemble, faisons respecter les valeurs du terrain et le potentiel de chacun.

Nota : tract numérique accessible via http://unsa-tdms.fr/wp-content/uploads/2021/04/20210419_tract.pdf